APRÈS ART. 54 N° II-1269

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

Nº II-1269

présenté par M. Kamardine, M. Cornut-Gentille, M. de la Verpillière et M. de Ganay

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 54, insérer l'article suivant:

Mission « Défense »

Le Gouvernement remet au Parlement, avant le 1^{er} avril 2021, un rapport sur l'évolution des dépenses budgétaires des programmes 144, 178 et 146 permettant d'assurer la souveraineté et le contrôle des territoires français du canal du Mozambique.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les fortes évolutions géopolitiques, économiques et démographiques des territoires voisins de Mayotte et des îles françaises du canal du Mozambique relancent les tensions sur les ZEE françaises de la zone Sud-Ouest de l'Océan indien. Il est donc proposer d'examiner l'effort budgétaire en 2021 des programmes 144, 146 et 176 permettant de répondre à l'évolution de la situation dans la zone.